

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 40021 Numéro SIREN : 312 911 902 Nom ou dénomination : PARADE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 12217



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

AM/1978 B 40021
PARADE
Saint-Pierre-Montlimart cedex
49111 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Nos références : AM/1978 B 40021

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : PARADE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Saint-Pierre-Montlimart cedex
49111 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 312911902 R.C.S Angers

Le greffier soussigné constate le 28/09/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/12217, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 15/10/2020

Le greffier

ME PAILLE



ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 28 SEP. 2020

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 29 MAI 2020

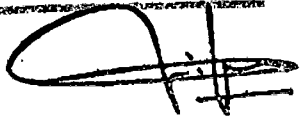
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 32.170,95 €uros de la façon suivante :

AFFECTATION

Réserves Facultatives	32.170,95€
-----------------------	------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL





FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

PARADE

Société par actions simplifiée au capital de 10 200 000 €
Siège social : Saint-Pierre-Montlimart Cedex,
49111 MONTREVAULT-SUR-EVRE
R.C.S : Angers 312 911 902

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

Exemplaire destiné au Greffe



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

Fidaco Atlantique
1 bis rue Voltaire
44000 NANTES
+33 (0)2 85 67 12 30

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



PARADE

Société par actions simplifiée au capital de 10 200 000 €

Siège social : Saint-Pierre-Montlimart Cedex,

49111 MONTREVAULT-SUR-EVRE

R.C.S : Angers 312 911 902

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société PARADE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note de l'annexe se rapportant aux stocks décrit la méthode d'évaluation et de dépréciation des éléments de stocks appartenant à votre société au 31 décembre 2019. Sur la base des fichiers de stocks audités, nous avons vérifié, par sondage, le coût d'achat d'un échantillon de matières premières et produits finis référencées dans les états de stocks. Les procédures d'audit que nous avons mis en œuvre ont permis de vérifier que la méthode énoncée fait l'objet d'une application appropriée.
- La méthode d'évaluation et de dépréciation des créances est présentée dans la note de l'annexe intitulée « Créances ». Nous avons mis en œuvre des diligences destinées à vérifier la bonne application de la méthode citée en annexe. Ces diligences se rapportent principalement à :
 - o L'exploitation des confirmations directes des comptes clients : les réponses communiquées par les clients sondés confirment la valeur nominale des créances inscrite dans leur compte, respectif, tenu dans le livre comptable de votre société ;
 - o Le contrôle de leur apurement post-clôture permet de constater que le rythme de recouvrement des créances est satisfaisant.

Les diligences ainsi mises en œuvre permettent de s'assurer que la méthode décrite en annexe fait l'objet d'une application appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 7 mai 2020

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARADE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS PARADE
Société par actions simplifiée

31/12/2019

GROUPE ERAM
ENTREPREND AVEC BONHEUR DEPUIS 1977

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	17 517	2 167	15 350	398
Concessions, brevets et droits similaires	285 740	203 829	81 911	16 052
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	85 425		85 425	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	388 682	205 997	182 685	16 450
Terrains				
Constructions	252 995	149 224	103 771	84 251
Installations techniques, matériel	7 147 694	6 799 675	348 019	524 181
Autres immobilisations corporelles	133 933	90 390	43 543	55 713
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	7 534 622	7 039 289	495 333	664 145
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	376		376	376
TOTAL immobilisations financières	376		376	376
Total Actif Immobilisé (II)	7 923 680	7 245 286	678 394	680 971
Matières premières, approvisionnements	2 274 244		2 274 244	1 659 213
En cours de production de biens	180 234		180 234	179 006
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 293 144		2 293 144	2 817 127
Marchandises	3 964 266		3 964 266	3 450 090
TOTAL Stock	8 711 888		8 711 888	8 105 436
Avances et acomptes versés sur commandes	22 700		22 700	33 879
Clients et comptes rattachés	4 716 853	97 029	4 619 824	4 934 202
Autres créances	6 216 766		6 216 766	5 972 176
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	10 933 619	97 029	10 836 590	10 906 378
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	298 767		298 767	291 496
TOTAL Disponibilités	298 767		298 767	291 496
Charges constatées d'avance	19 137		19 137	26 372
TOTAL Actif circulant (III)	19 986 112	97 029	19 889 083	19 363 561
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	27 909 792	7 342 315	20 567 477	20 044 532

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 200 000)	10 200 000	10 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 020 000	858 192
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	2 444 365	2 032 773
TOTAL Réserves	3 464 365	2 890 965
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 171	573 400
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 696 536	13 664 365
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	62 000	30 000
Provisions pour charges	614 489	601 362
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	676 489	631 362
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	594 566	654 637
TOTAL Dettes financières	594 566	654 637
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 183 344	2 953 935
Dettes fiscales et sociales	1 088 050	872 214
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 597	
Autres dettes	1 263 506	1 268 019
TOTAL Dettes d'exploitation	5 593 496	5 094 168
Produits constatés d'avance	6 390	
TOTAL DETTES (IV)	6 194 452	5 748 805
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	20 567 477	20 044 532

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	9 973 386	542 335	10 515 721	11 003 644
Production vendue biens	10 905 560	2 548 880	13 454 440	15 516 742
Production vendue services	332 412	3 774	336 186	356 766
Chiffres d'affaires nets	21 211 358	3 094 990	24 306 347	26 877 151
Production stockée			-522 755	520 904
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				6 434
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			150 782	234 087
Autres produits			78	2 073
Total des produits d'exploitation (I)			23 934 452	27 640 649
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 931 532	5 372 170
Variation de stock (marchandises)			-514 177	1 449 304
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 050 453	7 320 030
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-615 031	293 204
Autres achats et charges externes			5 963 463	6 551 644
Impôts, taxes et versements assimilés			257 345	213 607
Salaires et traitements			3 543 070	3 439 639
Charges sociales			1 220 719	1 305 072
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	613 847	566 867
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	36 256	81 039
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	64 324	100 510
Autres charges			93 848	108 004
Total des charges d'exploitation (II)			23 645 650	26 801 091
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			288 802	839 558
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 828	1 990
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 828	1 990
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			109 606	102 002
Différences négatives de change			1 636	-1 014
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			111 243	100 988
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-109 415	-98 997
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			179 387	740 561

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 586	48 374
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 000	
Total des produits exceptionnels (VII)	110 586	48 374
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	181 710	84 129
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	53 234	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	234 944	84 129
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-124 358	-35 755
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	22 858	131 406
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	24 046 866	27 691 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	24 014 695	27 117 614
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	32 171	573 400

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 20 567 476,77 EUR et le résultat s'élève à 32 170,95 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Évènement postérieur à la clôture

En raison de la pandémie du Covid-19 nos activités sont arrêtées depuis mi mars et ceci jusqu'à la fin de la période de confinement.

Elles sont donc fortement impactées.

Il n'est pas possible actuellement d'en mesurer les impacts sur le CA, sur l'emploi (le cas échéant) et sur la trésorerie.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens ou suite à des mises au rebut.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 0,62 % au 30/11/2019 (Inflation comprise)
- le taux de charges sociales retenu est celui constaté pour la société en 2019
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

En raison de la chute du taux d'actualisation (IBOXX AA10+) qui est passé de 1.62 % à fin 2018 à 0.62 % pour la clôture 2019, la variation actuarielle a été comptabilisée en 2019 en exceptionnelle et non pas en exploitation comme en 2018

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2019 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 42 431€
- une dotation exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 53 234€

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Couvertures de change

Les Couvertures à Terme réalisées sur le Dollar sont comptabilisées à échéance, sur la base du cours comptant , plus ou moins le report/déport, soit le cours à terme

Au 31 Décembre 2019 , les couvertures à terme (CAT) mises en place à échéance 2019 , relatives aux achats des produits chaussures et vêtements sont de :

- 2 400 000 USD pour les produits de la saison ETE 2020
- 900 000 USD pour les produits de la saison HIVER 2020

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2011 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société PARADE dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société PARADE a comptabilisé une redevance d'intégration fiscale de 22 858€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)	488		17 030
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	189 888		181 277
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		203 097		49 898
Installations techniques, matériel et outillage industriels			7 978 648		352 406
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		8 188		4 257
	Matériel de transport		3 177		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		121 529		6 402
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			8 314 639		412 963
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			376		
TOTAL (IV)			376		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			8 505 390		611 270

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement		(I)			17 517	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			371 165	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				252 995	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				1 183 359	7 147 694	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				12 445	
	Matériel de transport				3 177	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			9 621	118 311	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				1 192 980	7 534 622	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					376	
TOTAL (IV)					376	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 192 980	7 923 680	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)		89	2 078		2 167	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		173 836	29 994		203 829	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements	118 846	30 379		149 224	
Installations techniques, matériels et outillages		7 454 467	528 567	1 183 359	6 799 675	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	3 588	2 699		6 287	
	Matériel de transport	3 177			3 177	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	70 416	20 130	9 621	80 926	
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		7 650 494	581 775	1 192 980	7 039 289	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 824 419	613 847	1 192 980	7 245 286	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais étab						
Autres						
Terrains						
Constructions :						
sol propre						
sol autrui						
install.						
Autres immobilisations :						
Inst. techn.						
Inst gén.						
M. Transport						
Mat bureau.						
Emball.						
CORPO.						
Acquis. de titres						
TOTAL						
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	30 000	32 000		62 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	601 362	55 558	42 431	614 489
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		30 000	30 000	
TOTAL (II)	631 362	117 558	72 431	676 489
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	139 480	36 256	78 707	97 029
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	139 480	36 256	78 707	97 029
TOTAL GENERAL (I + II + III)	770 842	153 814	151 138	773 518
Dont dotations et reprises d'exploitation		100 580	121 138	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		53 234	30 000	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				376		376
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				376		376
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				4 716 853	4 716 853	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				1 803	1 803	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Impôts sur les bénéfices						
Etat et autres collectivités publiques		Taxe sur la valeur ajoutée		361 177	361 177	
		Autres impôts		1 335	1 335	
Etat - divers						
Groupes et associés				5 847 919	5 847 919	
Débiteurs divers				27 232	27 232	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				10 956 319	10 956 319	
Charges constatées d'avance				19 137	19 137	
TOTAL DES CREANCES				10 975 832	10 975 456	376
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			594 566	128 822	465 744	
Fournisseurs et comptes rattachés			3 183 344	3 183 344		
Personnel et comptes rattachés			446 996	446 996		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			251 525	251 525		
Impôts sur les bénéfices						
Etat et autres collectivités publiques		Taxe sur la valeur ajoutée	289 775	289 775		
Obligations cautionnées						
Autres impôts			99 753	99 753		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			58 597	58 597		
Groupes et associés			98 099	98 099		
Autres dettes			1 165 407	1 165 407		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			6 390	6 390		
TOTAL DES DETTES			6 194 452	5 728 708	465 744	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	614 489	601 362
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement	11 294	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	625 783	601 362
Total actif d'impôt futur	175 219	200 454
Situation nette	175 219	200 454

(1) Taux d'impôt :	28,92	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	28,00	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	3 808
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 752 176
Dettes fiscales et sociales	373 226
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	1 056 968
Total	3 186 178

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	50 784
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	4 532
Disponibilités	
Total	55 316

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FRAIS DE DEPLACEMENT LIGNES CREDOC	2699 16438		
TOTAL	19 137		

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
6 MOIS LOCATION PARADE CONNECT 6 MOIS LOCATION PARADE CONNECT	6390		
TOTAL	6390		

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	10 200			10 200	1000
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	10 200			10 200	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 515 721	11 003 644	-4,43%
Production vendue biens	13 454 440	15 516 742	-13,29%
Production vendue services	336 186	356 766	-5,77%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	21 211 358	23 757 044	-10,72%
Chiffres d'affaires nets-Export	3 094 990	3 120 107	-0,81%
Chiffres d'affaires nets	24 306 347	26 877 151	-9,57%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	179 387	74 514
Résultat exceptionnel	-124 358	-51 656
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	55 029	22 858

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES-AMENDES	33	
DOMMAGES ET INTERETS	21 774	
PROVISION PRIME CONVENTIONNELLE	13 854	
DIFFERENCES SUR REGLEMENTS	58	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES EXERCICE ANTERIEUR	145 990	
PROVISION ENGAGEMENTS SOCIAUX	53 234	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS EXERCICE ANTERIEUR		80 586
REPRISE PROVISION LITIGE PERSONNEL		30 000

PARADE

TOTAL	234 944	110 586
-------	---------	---------

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	19	18			19	18
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens	21	24			21	24
Employés	11	9			11	9
Ouvriers	56	59			56	59
Autres						
TOTAL	107	110			107	110

L'effectif moyen du personnel est de : 107,00 .

Société établissant des comptes consolidés

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes